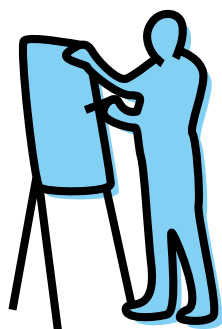


ATELIER BIODIVERSITÉ



SYNTHÈSE
ATELIER
BIODIVERSITÉ



1. DÉFINITIONS ET ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ

Qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité c'est la nature dans toute sa diversité. C'est le vivant.

La nature a évolué dans le temps (durant les différentes ères géologiques) et évolue toujours.

La biodiversité comprend :

- Les êtres humains.
- Les espèces animales, espèces végétales, et leurs variétés au sein de chaque espèce.
- Les milieux (écosystèmes) : les océans, les forêts, les zones humides, prairies, landes, terres cultivées, espaces urbains.

Elle inclut la diversité des espèces, des milieux et de leurs relations : interactions des espèces entre elles, interactions des espèces avec les milieux (air, sol, eau).

Quels sont les enjeux ?

Les activités humaines ont des impacts positifs et négatifs sur la biodiversité.

Si un élément de la biodiversité est impacté par une activité humaine ou par un évènement naturel, cela peut générer des modifications de l'ensemble du milieu (écosystème). Cela peut aussi entraîner une incidence sur l'activité humaine, notamment sur l'activité économique et sociale mais aussi plus simplement sur la préservation des paysages et des terroirs.

Les écosystèmes sont menacés : 60% des écosystèmes de la planète ont été dégradés au cours des 50 dernières années, et les deux tiers des écosystèmes sont aujourd'hui exploités au-delà de leurs capacités.

Les entreprises doivent agir pour la biodiversité pour :

- Préserver les ressources nécessaires à l'activité de l'entreprise et leur qualité (matières premières, énergie, eau...).
- Pérenniser l'activité de l'entreprise.
- Répondre aux attentes de la Société et des parties prenantes en général, par exemple les collectivités, les associations, les salariés, les clients, les consommateurs, les fournisseurs, les riverains.
- Être acteur de la préservation des écosystèmes à l'échelle locale et plus globale dans sa sphère d'influence.

Quels sont les services rendus par la biodiversité ?

Les actions de préservation de la biodiversité ont pour objectif de garantir dans la durée :

- Les ressources en nourriture, eau, énergie.
- L'accès aux médicaments naturels et certains produits pharmaceutiques.
- La régulation du climat par les forêts jouant un rôle d'absorption du CO2 et de production d'oxygène, la limitation de l'érosion, l'épuration des eaux, la pollinisation, l'atténuation des risques naturels (évènements climatiques extrêmes)
- Le lien entre l'Homme et la Nature : ressourcement, tourisme, loisirs...

Pour les entreprises, les services rendus par la biodiversité concernent :

- L'approvisionnement en matières premières (cultures agricoles, bois, minerais...).
- La fourniture en eau et énergie.
- La valeur et la qualité des produits par leurs origines naturelles.

2. OUTILS DE MESURE DES IMPACTS ET DE LA DÉPENDANCE DES ENTREPRISES

De nombreux outils de mesure sont proposés par l'État, les associations, les cabinets de consultants. Parmi ceux-ci, citons :

- « EBE Vie » du MEDDE : outil gratuit sur internet, proposé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Evaluez-l-interdependance-de-votre.html>
- Le guide de l'Association Orée rédigé par J. Houdet « Intégrer la biodiversité dans la stratégie des entreprises, le bilan biodiversité des organisations » (prix: 20 €). <http://www.oree.org>
- Guide « Entreprises et biodiversité » publié en octobre 2013 par la CGPME.
<http://www.cgpme.fr/upload/ftp/entreprises-biodiversit-oct2013.pdf>

Au-delà de la simple mesure, ces outils sont également des moyens de sensibilisation aux enjeux de la biodiversité.

Altère Entreprises a testé « EBE Vie » dans le cadre d'un atelier consacré à la biodiversité réunissant à plusieurs reprises une dizaine d'entreprises.

L'outil « EBE Vie » utilisé par 1336 entreprises depuis sa création en 2010, analyse les impacts sur la biodiversité des 10 fonctions principales de l'entreprise :

- Approvisionnement
- RH, management
- Marketing, vente, distribution
- R&D
- Process
- Foncier
- Gestion des actifs
- Communication
- Finance, gestion
- Juridique, fiscal

3 EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES D'ENTREPRISES

L'outil propose plusieurs étapes :

- Un questionnaire succinct sur la dépendance de l'entreprise à la biodiversité.
- Une vidéo de sensibilisation à la biodiversité.
- Les questionnaires à choix multiples correspondant aux 10 fonctions de l'entreprise. Chaque questionnaire est indépendant et peut être renseigné à différentes reprises.
- Un bilan pour chaque fonction étudiée intégrant une notation de dépendance de l'entreprise à la biodiversité (note de 0 à 10 points), une note d'impacts négatifs (note de 0 à - 4 points), une note d'impacts positifs (note de 0 à + 4 points) ainsi qu'un guide de lecture de ces notes.
- Un plan d'actions construit à partir d'un questionnaire lié à l'activité de l'entreprise portant par exemple sur les bonnes pratiques, la communication, les études à mettre en œuvre, la formation des salariés et la stratégie de l'entreprise.

L'outil conserve chacune des synthèses par fonction et les plans d'actions associés.

L'outil EBE Vie est une bonne première approche de la dépendance de l'entreprise à la biodiversité. Il est simple d'utilisation et favorise une initiation-sensibilisation des équipes sur cette thématique.

Il permet de se poser des questions sur les pratiques de l'entreprise et il est source d'inspiration de bonnes pratiques.

La notation est utile pour donner une évaluation rapide (15-20 minutes en moyenne/fonction) et permettre de s'améliorer.

Les limites de l'outil sont liées à la subjectivité des réponses en fonction du ressenti et de la sensibilité de l'utilisateur à la biodiversité.

Le fonctionnement par exclusion des questions rend parfois difficile le choix de la réponse en lien avec la situation réelle de l'entreprise.

Il est important de bien cibler dès le début de l'évaluation, le périmètre concerné (activité, totalité de l'entreprise ou un site en particulier).

Les questions ne concernant que des impacts sur l'environnement en général, l'outil ne fournit pas d'information sur des impacts particuliers (sol, eau, faune, flore).

Par ailleurs, il ne donne pas une note globale de l'entreprise réunissant toutes les fonctions étudiées.

Le plan d'actions reste général et chacun doit choisir les actions les plus adaptées à son entreprise.



Gouvernance

- Fort dialogue avec ses parties prenantes.
- Adhésion au club « 1% pour la Planète » : 1% du chiffre d'affaires est reversé à des associations de protection de l'environnement. <http://onepercentfortheplanet.org/?lang=fr>
- Participation à l'agenda 21 local pour sa partie biodiversité.

Achats

- Achats labellisés et optimisés respectant la biodiversité, les savoirs-faires ancestraux des populations dans le monde.
- Matières premières issues de l'agriculture biologique (sans pesticides).
- Diversité des matières premières agricoles achetées permettant une diversité des cultures.

Environnement

- Gestion des déchets (réduction, tri et valorisation).
- Optimisation des consommations d'énergies (isolation, matériels informatiques, achat d'énergies renouvelables).
- Préservation de la biodiversité : installation de nichoirs, hôtels à insectes, plantation de jachères apicoles, ruches, participation à des programmes de reforestation et de préservation des forêts, site reconnu « Refuge LPO ».
- Transports réduits (choix lieu habitation).
- Réalisation du bilan carbone et définition d'un plan de réduction des émissions gaz à effet de serre.
- Gestion des espaces verts : sans traitement chimique, tonte raisonnée en fonction de la fleuraison, implantation d'espèces végétales favorisant la biodiversité.
- Analyse et réduction des impacts environnementaux des projets en associant les parties prenantes expertes.



Témoignage du Groupe La Poste adhérent d'Altère Entreprises

Une offre commerciale responsable : la neutralité carbone de l'offre courrier et colis. Le Groupe La Poste a décidé d'une compensation volontaire de ses émissions résiduelles de gaz à effet de serre pour ses offres de produits et services courrier, colis et express : grâce au financement de projets de solidarité climatique, en France et dans les pays en voie de développement.

Zoom sur les ruches : parrainage d'une ruche par le Centre Courrier de Périgny et installation d'une ruche sur le toit du Centre Courrier de Niort, en 2013 – avec à chaque fois un article dans notre journal régional à destination des postiers, faisant le lien avec la préservation de la biodiversité.

Témoignage de Léa Nature adhérent d'Altère Entreprises

Réalisation du bilan carbone tous les 3 ans suivi d'un plan d'action climat pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Depuis juin 2013, Léa Nature est labellisée Engagement Climat par Ecocert. Deux actions concrètes dans le transport aval :

90% de nos expéditions sont réalisées dans des camions à double plancher ce qui a permis d'économiser 675 camions en 2012.

100 % des chauffeurs sont formés à l'éco-conduite.

Témoignage de Rémy Cointreau. Biodiversité : forêt alluviale (site Natura 2000) et certification PEFC.

En 2011, forts de leur expérience dans des plantations de peupliers, de noyers à bois, de chênes, pour lesquels ils sont certifiés PEFC Gestion Durable des Forêts, les Domaines Rémy Martin (Cognac) ont mis en place une plantation d'arbres multi-essences sur un site NATURA 2000.

Trois hectares de terres non viticoles et situés sur les bords de la Charente ont été consacrés à un projet de boisement expérimental ou forêt alluviale. La gestion de ce boisement doit se faire conformément à un cahier des charges défini par la charte Natura 2000 qui encourage les pratiques douces de gestion des boisements.

Dans un souci de préservation de la qualité des sols et de l'eau en lien avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), les Domaines Rémy Martin ont opté pour des cultures de long terme qui favorisent le développement d'une faune et d'une flore écologiques, et ce en l'absence de tout produit herbicide ou de nutriments chimiques.

Cette initiative a fait résonance à l'année internationale de la forêt (2011) qui promeut la gestion durable, la préservation et le développement des forêts.

En 2012, les Domaines Rémy Martin ont obtenu le renouvellement de leur certification PEFC qui garantit la gestion durable de leurs peupleraies et de leurs forêts alluviales.

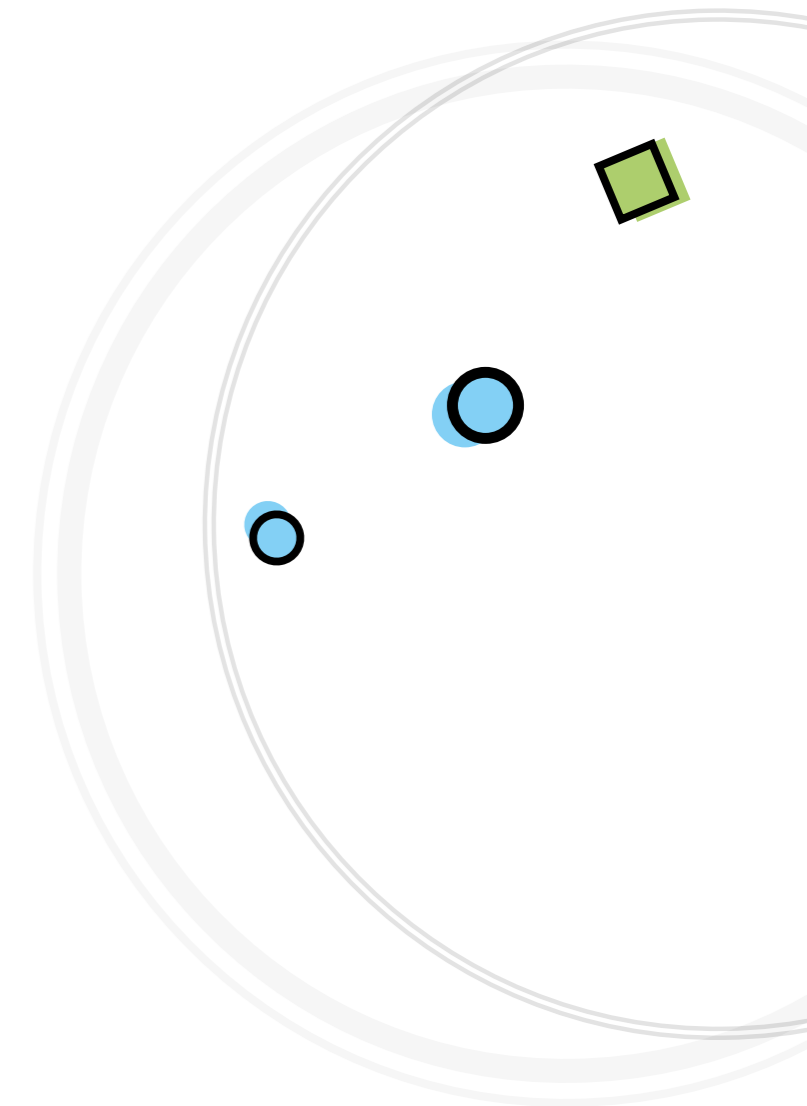
Formation, sensibilisation

Sensibilisation des collaborateurs et du grand public à la biodiversité.

Partage de bonnes pratiques : conférences, projection films, festival, expositions, forum développement durable, éco-geste mensuel, sentiers d'information et de sensibilisation à la biodiversité, partenariat Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement.

Témoignage d'EDF adhérent d'Altère Entreprises : Biodiversité au Fond d'Orveau

Sensibilisation à la biodiversité des salariés EDF ainsi qu'à l'externe avec l'aide de l'IFFCAM (Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier de Ménégoût) : réalisation d'un état des lieux des 25 hectares de biodiversité préservée à proximité de la centrale de Civaux, mise en place d'une gestion différenciée, réalisation d'un film, d'une exposition, d'un livret, implantation de 2 observatoires, de ruches... et organisation de visites.





ASSOCIATION D'ENTREPRISES
de Poitou-Charentes pour la RSE

Association Loi de 1901

SIÈGE SOCIAL

Altère Entreprises - 18, avenue Albert Einstein
BP 3037 - 17031 La Rochelle Cedex 1
Site Internet : www.altere.fr

CONTACT

Michel Lacroix
Tél. : 06 04 44 50 03
Courriel : contact@altere.fr